

SOLEIL D'ARTIFICE. Une boutique de produits de la ruche

Un magasin mais pas seulement, c'est ce que proposent à partir de samedi 7 novembre Catherine et Alexandre Fontaine, producteurs de miel.

La Bazouge-du-Désert. Catherine et Alexandre Fontaine sont animés d'une passion commune : l'apiculture. Si chacun de leur côté, ils ont bien une activité professionnelle, la vie des abeilles est leur dénominateur commun.

Leurs produits sont présents dans différents magasins de la région et l'été, aux marchés de la Justais. Mais depuis plusieurs années, le couple d'apiculteurs rêve de sa propre boutique à son domicile, au village de Bruet, à La Bazouge-du-Désert. Tous les deux, ils n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte et l'aménagement du magasin sur place a désormais pris forme. Le samedi 7 novembre prochain, ils pourront y accueillir leurs premiers clients.

Plus qu'un magasin

Catherine et Alexandre Fontaine ne veulent pas que leur boutique « soit seulement un magasin, nous souhaitons y faire découvrir la vie des abeilles, la vie de la ruche ». D'ailleurs, lorsque le public quittera la route départementale pour trouver un espace de stationnement, tout de suite à gauche, le cheminement qui permettra de rejoindre la boutique sera déjà un parcours pédagogique.

De plus, Alexandre expliquera la vie des abeilles et l'apiculture en général dans une pièce située juste à côté de l'espace de vente. Dans celui-ci, Catherine sera préposée à la vente des produits maison : miel, nougat, bonbons, pain d'épices, cire alimentaire, bougies et la dernière nouveauté le vinaigre au miel, et quelques



Le miel de chaque rucher est identifié par une pastille de couleur différente, un bon moyen pour le client de retrouver son miel préféré.

autres produits de producteurs locaux. Les clients auront d'ailleurs la possibilité de venir chercher des paniers de légumes de la Mini Ferme du Croq'vert à Landéan, à commander préalablement sur leur site.

« J'aimerais bien mettre en place de petits ateliers pour montrer ce que l'on peut faire avec de la cire » confie également Catherine, le projet pourrait prendre forme lorsque les conditions sanitaires le

permettront.

▲ Ouverture de la boutique Soleil d'artifice à Bruet La Bazouge-du-Désert, tous les premiers samedis de chaque mois de 10 h à 14 h ; au mois de décembre ouverture tous les samedis avant Noël. Gel hydroalcoolique à disposition, masque obligatoire, trois clients maximum en simultané dans la boutique.

Rédaction-Publicité

39, rue de Nantes - Fougères

Tél. 02 99 99 12 15

redaction@chronique-republicaine.fr

actu.fr/la-chronique-republicaine

Suivez-nous sur   



COUP DE GUEULE

JARDIN D'HALLOWEEN.

On leur a volé un masque

Ils ne sont pas contents et on les comprend. Fabrice et Lucie ont réalisé d'impressionnants décors d'Halloween dans leur jardin, à Louvigné-du-Désert. Des personnages et des accessoires qui ont fait l'admiration des passants et des curieux qui, à l'invitation des créateurs, sont venus découvrir cet univers digne des meilleurs films d'horreur.

Mais l'œuvre de Fabrice et Lucie attire aussi des gens moins bien intentionnés.

Sur la page Facebook du groupe Actualités Louvigné-du-Désert, Fabrice a en effet poussé « un coup de gueule » contre celui ou ceux qui, dans la nuit du 23 au 24 octobre, ont volé un masque sur un personnage qui se trouvait sous sa tonnelle.

Furieux qu'on se soit introduit dans son jardin pour s'emparer du masque, il précise en s'adressant au voleur : « Je te laisse une chance de te rattraper en le redéposant chez moi ».

Lucie, quant à elle, nous a précisé : « Le masque a été arraché, abimant la tête



Le masque volé sur un des personnages.

du personnage de médecin qu'on avait créé. On l'a cherché partout autour mais on ne l'a pas retrouvé ». Elle ne comprend pas qu'on puisse s'en prendre de cette façon à « des décors faits pour les enfants ».

AUTOMOBILES. Deux bornes électriques à Louvigné et Saint-Georges

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) a déployé sur le territoire de Louvigné-du-Désert un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les propriétaires de véhicules électriques ont un branchement sur le lieu de leur domicile, mais deux bornes BEA de recharge version normale, accélérée, sont aussi à leur disposition sur le secteur de Louvigné. Elles se situent à Louvigné-du-Désert, place de la Mairie et à Saint-Georges-de-Reintembault, place Alexandre-Dubois.

Le paiement s'effectue grâce à un badge de recharge à commander en ligne sur le site internet du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35). La borne est accessible 24h/24.

▲ Pour connaître le réseau des bornes installées dans le département, consultez le site www.ouestcharge.fr



Marie-Jeanne Despas recharge son véhicule sur la place Alexandre Dubois à St-Georges, le temps de faire ses courses.

En bref

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT

Studio de répétition : portes ouvertes annulées. En raison du nouveau confinement, les portes ouvertes organisées pour découvrir le studio de répétition destiné aux musiciens à Jovence sont annulées. Elles devaient avoir lieu samedi 7 novembre.

Don du sang. La prochaine collecte de sang aura lieu jeudi 12 novembre de 14 h 30 à 18 h 30 à la Bazouge-du-Désert. Cette collecte se fera uniquement sur rendez-vous. L'Amicale des donneurs de sang vous invite à prendre rendez-vous en vous connectant sur don-dusang.efs.sante.fr ou bien en téléphonant à Jean-Luc Lesage au 06 30 57 54 53. L'EFS rappelle qu'actuellement les réserves sont très basses.

LA BAZOUGE-DU-DÉSERT

Collecte de sang. Jeudi 12 novembre de 14 h 30 à 18 h 30 à la Bazouge du Désert. Uniquement sur rendez vous (lire dans les avis de Louvigné).

Rectificatif noces de palissandre. Dans notre dernière édition, nous avons évoqué les noces de palissandre d'Odette et Germain Beaulieu. Le titre était malheureusement erroné, évoquant les époux Boivent au lieu des époux Beaulieu. Avec toutes nos excuses aux heureux jubilaires.

Agence postale. Elle sera fermée pour congés du lundi 26 octobre au samedi 31 octobre inclus.

Aliénation du chemin rural « Bruet ». Une enquête publique se déroulera à la mairie du mercredi 18 novembre 2020 au lundi 07 décembre 2020 inclus portant sur l'aliénation du chemin rural « Bruet ». Les pièces du dossier seront déposées en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, à la mairie. Une permanence sera assurée par le Commissaire-Enquêteur à la mairie le mercredi 18 novembre 2020 de 14h à 17h et le lundi 7 décembre 2020 de 14h à 17h.